

Règlement Tournoi Intime 2020

1. **Tout joueur et joueuse s'engage à prendre connaissance du règlement et à en respecter les différents points.** Les éventuels litiges seront arbitrés par l'organisateur.

2. **Le tournoi débute le samedi 4 juillet et se termine le dimanche 12 juillet.**

3. Programmation :

Tous les matchs ont été programmés jusqu'aux finales.

En cas d'intempéries ou d'incompatibilité d'horaire, merci de :

- **Contactez votre ou vos adversaires** pour trouver un nouveau créneau horaire, si possible avant la programmation du match du tour suivant. Vous pouvez trouver les coordonnées des membres sur le site internet du RTCH.
- **Notifier l'organisateur.** Si celui-ci n'est pas présent, envoyer un mail à nico.donnez@gmail.com afin qu'il puisse adapter la programmation et la réservation du terrain.

4. Format des matchs :

En simples : une plage horaire de 1h30 sera réservée (10 minutes d'échauffement, 1h00 de match)

En doubles : une plage horaire de 2h00 sera réservée (10 minutes d'échauffement, 1h30 de match)

Le nombre de jeux gagnés est comptabilisé. En cas d'égalité à la fin du temps imparti, un super tie-break (les 20 dernières minutes de la réservation) permettra de désigner le vainqueur.

En simple comme en double, le vainqueur inscrit le résultat aux valves et prend connaissance de la programmation pour le tour suivant. Il communique également, dès que possible, le score par mail à Nicolas Donnez.